

La Région

Rédaction, Administration, Publication

Bureau :

Rue du Laboratoire, CHARLEROI

DE CHARLEROI

Journal Quotidien

Abonnements : Par la Ville, Par la Poste

ANNONCES :

Offices et annonces d'urgence, 8 lignes 0.05

Sous le journal, les lignes à 0.10 - Publications spéciales : 0.20

Annonces judiciaires et légales : 0.10

Annonces de mariage, de décès, de naissance : 0.10

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMAGNE

Berlin, 12 février, soir (officiel) : Sur la rive Nord de la Somme, le feu se maintient violent nonobstant l'échec des attaques nocturnes anglaises. Des autres fronts, il n'y a rien de particulier à mentionner.

Berlin, 13 février, 2 h. après-midi : Ouest

Pendant la journée, le fort brouillard a entravé les opérations sur presque tout le front.

Dans la région de la Somme, le combat d'artillerie se ranima le soir et continua la nuit avec violence intermittente ; il fut surtout vif entre le bois de St Pierre-Vaast et Péronne.

Entre Ypres et Arras de nombreuses sorties de détachements d'éclaireurs ennemis échouèrent.

Est

Front du prince Léopold de Bavière. — Au Sud du lac Drysviat, quelques troupes pénétrèrent dans la position russe et revinrent avec 90 prisonniers et une mitrailleuse.

A l'Ouest de Luck, des sorties de reconnaissance et des explosions de mines russes restèrent sans succès.

Près de Zwyzyn, au Sereth supérieur, l'attaque deux fois répétée de plusieurs bataillons russes fut repoussée.

Front de l'archiduc Joseph. — Au Sud de la route de Valeputna, nos troupes prirent d'assaut un point d'appui solidement fortifié. 3 officiers, 168 hommes furent faits prisonniers, 3 mitrailleuses et beaucoup de matériel de campagne capturés.

Entre les vallées de l'Uz et de la Putna, fréquents et vifs combats d'artillerie et d'avant-postes.

Groupe d'armées Mackensen. — Rien d'important.

Front macédonien. — Dans le coude de la Gerna, après préparation efficace d'artillerie, nos troupes attaquèrent une position ennemie sur des hauteurs à l'Est de Paralovo, la prirent d'assaut, ainsi que quelques camps ennemis se trouvant derrière le front.

Nos pertes furent minimes ; 2 officiers et 90 soldats italiens furent faits prisonniers, 5 mitrailleuses et 2 lance mines capturés.

Bruges, 10 février. — Sous une grande affluence de population eurent lieu, ce matin, les funérailles des 16 enfants qui furent victimes, avant hier, de l'attaque des aviateurs anglais. Dans la vieille église de Notre-Dame, où se fit la solennité, on ne voyait qu'une tête ; les rues où passa le cortège funèbre étaient noires de monde.

Le général commandant le corps de marine avait envoyé une magnifique couronne pour manifester sa sympathie.

Une musique militaire jouait au cimetière. L'opinion publique chez les Flamands à Bruges est passablement excitée contre les Anglais. Le peuple ne comprend pas que, malgré le déstabiliser du roi Albert, les Anglais détruisent les belles villes du pays par de semblables bombardements.

Les enfants étaient partiellement en train d'aller chercher le manger à leur école du couvent quand les aviateurs survinrent.

Cette nuit, des bombes furent encore jetées deux fois sur la ville, mais elles manquèrent heureusement leur but.

(Communiqué.)

AUTRICHE

Vienne, 12 février :

Est

Dans la vallée de la Putna, une attaque russe à la grenade à main échoua. Au cours d'actions de patrouilles et de détachements d'assaut, au Sud d'Halicz et au Nord Ouest de

Woronczyn, 2 officiers et 40 hommes furent faits prisonniers et une mitrailleuse capturée.

Front italien

Dans le secteur Sud du plateau de Carso et dans la vallée de la Wippach, le combat d'artillerie fut très vif par moments. Un aviateur ennemi jeta près de Trieste quelques bombes sans causer de dommages.

Au front tyrolien, nos troupes exécutèrent avec succès deux actions.

Dans la vallée de la Sugana, un détachement du 14^e régiment prit une position ennemie au Sud de la gorge de Coalba, fit 2 officiers et plus de 60 hommes prisonniers, captura une mitrailleuse, deux mitrailleuses-pistolets et un lance-mines.

Dans le secteur de Vallarsa, des tirailleurs impériaux attaquèrent de nuit la position avancée italienne dans la Gorge de Leno et amenèrent 22 prisonniers et une mitrailleuse.

Sud-Est

A la Vojsa, la situation est inchangée.

BULGARIE

Sofia, 11 février, officiel du grand état-major :

Front macédonien

Pendant toute la journée, l'ennemi a entrepris un assez violent feu d'artillerie et de lance mines ; cette canonnade est devenue vers la soirée un feu roulant dirigé contre notre position établie au Sud du lac de Deirani.

Vers 10 heures du soir, les Anglais, forts d'un bataillon environ, ont attaqué notre position. Nos troupes se sont lancées sur l'ennemi à la baïonnette et à coups de bombes ; elles l'ont repoussé d'une manière sanglante et lui ont infligé de fortes pertes en morts, en blessés et en prisonniers. De nombreux corps anglais gisent dans nos obstacles en fil de fer barbelé et devant.

Nous nous sommes emparés d'une mitrailleuse, de fusils et d'autre matériel de guerre. Parmi les prisonniers se trouve un officier anglais.

Sur le reste de ce front, assez faible activité réciproque de l'artillerie et fusillades entre troupes d'avant garde.

Grande activité des aviateurs dans la vallée du Varzar et le long de la côte de la mer Egée, entre la Mesta et la Strouma.

Front roumain

Notre canonnade a dispersé des détachements d'infanterie ennemie qui se sont montrés sur la rive gauche du Canal de Saint-Georges, au Nord de Tulcea.

TURQUIE

Constantinople, 11 février. — Officiel du grand quartier général :

Front du Tigre

Le 9 février, dans l'après-midi, l'ennemi a de nouveau attaqué nos positions établies au Sud du Tigre. Les combats ont continué avec une extrême violence jusque tard dans la soirée.

Sur notre aile gauche seulement, l'ennemi a réussi à gagner du terrain. Proportionnellement aux pertes qu'il a subies — peres que nos constatations permettent d'évaluer au moins au triple ou au quadruple des nôtres — ses succès ont été très minces.

Le 10 février, au matin, l'ennemi a pris nos positions sous un violent feu d'artillerie de gros calibre ; mais il n'a pas prononcé d'attaque ni contre notre aile gauche, ni contre notre centre.

Trois compagnies ennemies, profitant du mauvais temps, se sont approchées à trente mètres de nos positions établies sur l'aile droite ; elles ont été repoussées et ont subi de fortes pertes.

Front persan. — Un de nos détachements opérant au Nord d'Hamadan a rejeté la cavalerie ennemie vers le Nord Est et a fait quelques prisonniers.

Front du Caucase. — Une tentative d'attaque exécutée à l'improviste par de forts détachements de reconnaissance ennemis contre

divers points de notre aile gauche a valu un échec à l'ennemi, qui a été repoussé partout. Sur les autres fronts rien d'important à signaler.

FRANCE

Paris, 11 février. — Officiel de 3 heures : En forêt d'Apremont, nous avons pénétré dans les lignes ennemies et fait neuf prisonniers, dont trois sous-officiers.

En Argonne et en Lorraine, l'ennemi a tenté deux coups de main qui ont échoué sous le feu de notre infanterie.

Nuit calme sur le reste du front.

Paris, 11 février, officiel de 11 heures : Activité moyenne d'artillerie sur tout le front.

Un avion ennemi a été abattu par nos canons spéciaux aux environs de Verdun. Des bombes ont été lancées sur Nancy et Pont-Saint-Vincent, sans résultat.

Aviation : Dans la journée d'hier, au cours de nombreux combats aériens, deux avions ennemis sont tombés en flammes ; l'un dans les lignes ennemies, l'autre dans nos lignes. Celui-ci a été abattu par le lieutenant Deulin. C'est le onzième appareil ennemi descendu par ce pilote.

Dans la nuit du 10 au 11, nos escadrilles de bombardement ont effectué de nouvelles opérations en Lorraine sur les usines et hauts fourneaux de la Sarre, d'Hagondange, d'Esch et de Maizières-lez-Metz. Un incendie a éclaté à proximité de la gare d'Arnaville. Le terrain d'aviation de Colmar et le port de Zeebrugge ont été également bombardés.

ANGLETERRE

Londres, 12 février, officiel du 11. — Hier soir, nous avons effectué une nouvelle opération très heureuse au Nord de l'Ancre. Un fort système de tranchées, au versant Sud de la colline de Serre, fut attaqué et pris sur un front de plus de 3/4 de mille. 215 prisonniers furent amenés, chiffre qui dépasse de beaucoup celui du total de nos pertes.

Pendant la nuit, nous pénétrâmes dans des tranchées ennemies au Sud-Ouest de La Bassée, au Nord Est de Neuve-Chapelle et au Sud de Fauquissart, infligeâmes de fortes pertes à l'ennemi, détruisîmes des abris et fîmes un certain nombre de prisonniers.

RUSSIE

Pétrograd, 11 février. — Officiel du grand état-major général :

Après une formidable préparation d'artillerie, les Allemands, forts de deux compagnies environ et vêtus de manteaux blancs, ont attaqué le secteur de nos positions établies au Nord de Stanislaw. Ils ont réussi à pénétrer dans nos retranchements, mais une contre-attaque prononcée par nos renforts les en a rejetés.

Sur le front en Roumanie, échange de canonnades.

ITALIE

Rome, 12 février. — Officiel du 11 :

Sur le front du Trentin action d'artillerie. La nôtre bombardait les positions ennemies au Monte Creine au nord du bassin de Loppio et dispersa des convois aux versants Sud du Pasubio.

Au front Julien très forte action de l'artillerie ennemie.

Dans la région à l'Est de Goerz, la nuit du 10 février, après violente préparation d'artillerie de tous calibres et de lance-mines, l'ennemi attaqua avec de très grandes forces nos positions sur les versants Sud de Sio-Catherina (Nord-Ouest de San Marco) et à l'Est de Vertobizza, entre Sober et le chemin de fer de Goerz à Dorimberge.

Après un violent corps à corps avec alternatives de succès, l'agresseur fut repoussé presque partout. De très petits morceaux de tranchées avancées, que nous n'avons pas encore réoccupées, furent pris sous notre feu de barrage. Nous fîmes environ 70 prisonniers, dont un officier.

Au front albanais, deux hydroplanes ennemis en reconnaissance furent forcés par nous à descendre sur la mer près de l'île Saseno. Nous fîmes 4 aviateurs prisonniers et capturâmes un appareil. L'autre coula.

Guerre maritime

Berlin, 12 fév. — Officiel. — Le torpilleur allemand V. 69, après avoir, par ses propres moyens assuré sa flottabilité, a quitté Ymuiden et est arrivé ce matin à bon port dans un point d'appui allemand.

Un de nos sous-marins a, le 10 février, descendu un hydroplane français qui fut détruit et dont les deux occupants furent faits prisonniers.

Londres, 12 février. — Le « Daily Telegraph » informe que la perte totale en capacité de tonnage depuis le 7 février s'élève à 28 941 tonnes. Les navires suivants ont sombré : « Cliskenian » anglais 4303 t., « Explorer » anglais 7658 t., trois petits schooner, le vapeur anglais « Palm Leaf », le vapeur « St Ninian » de Glasgow 3026 t. et le vapeur de pêche « Adelaide » 133 t.

Berlin, 11 février. — Parmi les 7 vapeurs et 3 voiliers qui, le 9 février furent mentionnés comme coulés, se trouvaient 2 navires chargés de minerai, un de céréales et un autre des bois de mines pour l'Angleterre. Des voiliers, deux transportaient des vivres en Angleterre. Dix autres vapeurs et 13 voiliers jaugeant au total 32,000 T., ainsi que 8 vapeurs de pêche furent également coulés.

Frontière occidentale, 11 février. — Lloyd informe que le vapeur anglais « Sallagh », 300 t., le voilier anglais « Lord of York », 150 t., le voilier à vapeur britannique « Beudow » et le bâtiment de pêche « Inieriyon » ont été coulés.

Rotterdam, 10 février. — Le vapeur « Weerdijk » arrivé de New York à Rotterdam, a laissé son courrier postal à Falmouth. (Ce vapeur transportait une cargaison de blé pour le gouvernement hollandais et se trouvait depuis longtemps dans un port anglais par suite du refus de le ravitailler en combustible. Deux remorqueurs hollandais lui firent finalement prendre le navire en Angleterre, après que l'amirauté allemande eut donné l'assurance que ce navire ne serait pas inquiété.

Madrid, 12 février. — D'après les déclarations des cercles intéressés, la marine marchande espagnole, qui comptait en juillet 1914 640 unités, avec un tonnage total de 846.491 tonnes, a subi les pertes suivantes : 22 vapeurs, jaugeant ensemble 60,508 tonnes, coulés par des sous-marins ; 7 vapeurs avec 18.562 tonnes, coulés par des mines.

Ces pertes enregistrées au 31 janvier, représentent 10 p. c. du tonnage total de la flotte marchande et les navires perdus avaient une valeur de 70 millions de pesetas.

Berlin, 12 février (officiel). — Dans la nuit du 13 février a expiré dans la zone de blocus de l'Atlantique et du canal anglais le délai non spécifié jusque maintenant au bénéfice des navires neutres qui n'ont pu être avisés à temps de la mesure intervenue.

Pour la mer du Nord ce délai a déjà expiré dans la nuit du 11 février. La mesure de blocus entre en ce moment dans ses pleins effets et la navigation dans ces parages ne peut plus compter sur un avertissement isolé et les navires qui circulaient encore dans la zone bloquée le font en pleine connaissance des dangers qu'ils courent.

On déclare expressément que les informations ennemies relatives au torpillage de navires neutres sans avertissement préalable avant les dates mentionnées sont fausses. Les délais indiqués couvraient même les paquebots ennemis pour autant qu'ils n'étaient pas armés pour la raison qu'il aurait pu se trouver des passagers neutres ignorant la mesure intervenue à leur bord.

Dans les Balkans

Amsterdam, 12 février. — Un journal local relate d'après une information athénienne du « Times » que le gouvernement grec a adressé à l'Amérique une note dans laquelle on déclare notamment que le cabinet hellénique a fait au gouvernement allemand des représentations mais qu'il désire maintenir la stricte neutralité suivie, surtout maintenant par suite des circonstances dans lesquelles se trouve la Grèce.

De la Suisse, 11 février. — Le « Corriere della Sera »

Informe d'Athènes que des manifestants à la solde de Venizelos, cherchent sous le prétexte de la pénurie de pain à troubler l'ordre à Athènes et incitent ainsi à des émeutes qui justifieraient l'occupation d'Athènes et du Pirée par les alliés. Ce fait entraînerait la dissolution de la situation légale actuelle et la réalisation des plans de Venizelos.

Berne, 11 février. — Le « Temps » informe que le gouvernement français a officiellement donné l'ordre aux autorités d'entrer en négociations avec les représentants de Venizelos. Le consul général à Marseille et le gouvernement de Salonique sont reconnus. La reconnaissance des consuls à Lyon, Bordeaux et Le Havre est imminente.

ÉCHOS

Les Etats-Unis et l'Allemagne

Reuter, 12 février. — Reuter propage une information de l'Associated Press aux termes de laquelle le gouvernement allemand aurait adressé aux Etats-Unis une note faisant des propositions dans le but d'éviter la guerre.

Cette information est inventée de toutes pièces, déclare la « Köln V. Z. ». Elle est d'ailleurs aux termes d'un télégramme que publie le « Temps » démentie par Lansing et l'ambassadeur suisse à Washington.

Berne, 12 février. — Au cours d'un entretien avec un journaliste français, le Président du conseil, comte Romanones, déclara notamment :

« Notre réponse à l'Allemagne part des mêmes sentiments que ceux qui dictèrent la réponse à la démarche pacifique de Wilson. »

L'attitude de l'Espagne est depuis les débuts des hostilités complètement indépendante et continuera à l'être, libre de toute influence et se basant exclusivement sur le droit des citoyens et les devoirs du gouvernement.

Berlin, 12 février. — Des nouvelles autorisées parvenues de l'Etat Argentin, relatent que l'officière « Epoca » est partisan du rejet des propositions de Wilson et lui maintient d'une neutralité stricte.

La « Prensa » également est pour le refus et publie la sensationnelle information que Wilson a l'an dernier tenté par des traités d'entraîner les républiques Sud américaines dans la guerre.

Racon qui, comme les organes précédents, s'exprime contre toute participation, déclare que Wilson a, dans la question des listes noires, refusé son appui, et qu'en ce moment la République Argentinne désire, à son tour, ne pas le suivre. Le Brésil aurait également décliné et s'en tiendrait à une protestation contre toute atteinte aux intérêts brésiliens.

Berlin, 12 févr. — Contrairement à d'autres informations, déclare la « Rhein W. Zig. » nous pouvons affirmer que notre ambassadeur comte Bernstorff quittera l'Amérique avec le personnel de l'ambassade et les agents consulaires (soit environ 200 personnes) à bord du vapeur « Frédéric VIII ».

Berne, 11 février. — L'ambassadeur Gérard est arrivé ici ce soir.

Berlin, 12 février. — Au cours du mois de janvier 237 mines échouèrent sur le littoral hollandais. De celles-ci 230 sont anglaises, 6 d'origine inconnue et une seule allemande. En tout on a repêché jusqu'à maintenant 1877 mines dont 1269 anglaises, 258 allemandes, 64 françaises et 326 d'origine inconnue.

Frontière suisse, 10 février. — A l'incitation de la croix rouge suisse une commission médicale helvétique vient de procéder à une contre-visite des prisonniers de guerre internés en Suisse, afin de se rendre compte s'il y a lieu d'y prolonger leur séjour.

De cette revision, il appert que chez 230 internés français la maladie s'est notablement aggravée.

Le gouvernement suisse a, de ce fait, ordonné le rapatriement de ces malades en France.

Un grand nombre de prisonniers allemands seront de la même façon prochainement rapatriés en Allemagne.

Madrid, 12 février. (Marconigramme du Wiener Kor. Bureau). — La note réponse de l'Espagne est accueillie favorablement tant dans sa forme que dans sa contenance, par tous les journaux des diverses nuances politiques. Quelques organes remarquant qu'à l'occasion de l'annonce du blocus de l'Angleterre on n'a pas élevé de protestations.

La Haye, 10 février. — Le « Nieuwe Courant » écrit : « Il semble que l'Angleterre, après l'annonce de la guerre sous-marine renforcée, décrète une interdiction générale de sortie pour les navires, également applicable aux ports coloniaux. Cette mesure ne peut être considérée comme durable, mais néanmoins on se demande non sans étonnement combien de temps elle restera en vigueur et ce qu'elle signifie. »

A peine moins désagréable est la nouvelle exigence posée par l'Angleterre à notre navigation, savoir : celle stipulant que tout navire hollandais faisant charbon dans un port anglais ou une de ses stations charbonnières doit s'engager à faire un voyage pour le gouvernement britannique ou transporter du charbon d'Angleterre en France. Si ces exigences subsistent, notre navigation devra chercher à passer dans les ports ou stations anglaises sans y faire du charbon, ce qui n'est pas chose aisée.

Madrid, 12 février. — D'après une information de Las Palmas les firmes anglaises locales refusent de ravitailler en charbon les navires norvégiens Stora et Urja chargés de blé au cas où ils ne fassent pas escale en Angleterre.

Frontière occidentale, 12 février. — Le « Times » informe de Rome que le ministre de la guerre italien a, par décret, interdit le duel dans l'armée italienne pendant toute la durée de la guerre.

Berlin, 12 février. — Le ministre du commerce hollandais a déclaré que l'emploi de combustibles dans les gazomètres et centrales électriques ne devra pas dépasser les deux tiers de la consommation à la même époque de l'année précédente.

Rotterdam, 8 février. — Le « Matin » informe d'Alger que l'année agricole se présente sous de fâcheux auspices. D'après les nouvelles parvenues du Sud on se trouve à la veille d'une invasion de sauterelles comme jamais on n'en vit en Algérie. Les cultures les plus menacées sont celles de Ghardala et d'Ouargla.

Dans le Département d'Alger de nombreux essaims de sauterelles ont déjà fait leur apparition. Il en est de même de la province d'Oran et de Constantine.

Pour détruire les œufs de ces insectes il faudrait de nombreux bras et c'est ce qui manque en ce moment en Algérie.

Londres, 11 février. — A la Chambre des Communes Lord Curzon a fait quelques déclarations concernant les mesures prises par l'Angleterre pour atténuer les conséquences de la guerre renforcée des sous-marins.

Lord Curzon a mis la Chambre en garde contre une sous-évaluation du danger qui menace sciemment l'Angleterre ; il faut, au contraire, l'envisager dans toute son étendue et recourir à tous les moyens que fournit la science pour l'écarter.

L'Amirauté a déjà décidé d'augmenter le nombre des contre-torpilleurs destinés à convoier les navires marchands, qui continueront à être armés pour leur défense. Toute invention capable d'amener la destruction des sous-marins ennemis sera mise en pratique.

En outre, l'Angleterre prend des mesures propres à protéger la navigation neutre et à lui assurer des routes exemptes de dangers à travers la zone bloquée.

Lord Curzon a ajouté que la construction de nouveaux navires devait être hâtée dans la mesure du possible et a annoncé que les importations seraient réduites à bref délai, de manière à réserver plus de navires pour les transports indispensables. La population britannique doit donc se préparer à se restreindre plus encore.

Lord Curzon a terminé en disant : C'est seulement maintenant que la guerre entre dans sa phase terrible.

Genève, 12 février. — Le « Petit Parisien » rapporte que la situation au Mexique cause de sérieux soucis au gouvernement américain. On craint que les troubles de Chihuahua ne s'étendent à Palomas où se trouvent les avant-postes de Villa et de là sur toute la zone frontrière.

Francfort, 12 février. — La « Frankf. Ztg. » mande de Madrid que le gouvernement a réuni tous les chefs de fractions et a sollicité un vote de confiance pour l'approbation des crédits extraordinaires que pourraient nécessiter les événements. L'appui demandé fut concédé. Les Cortès seront après liquidation des affaires urgentes, vraisemblablement levées samedi soir.

Berne, 12 février. — Le « Temps » rapporte que les armateurs de Bilbao ont reçu des offres avantageuses de firmes anglaises. On est favorablement disposé à leur acceptation, mais provisoirement les navires restent à Bilbao jusqu'à ce qu'une sécurité suffisante soit assurée à la navigation.

Vienne, 12 févr. — L'empereur Guillaume réitérant la visite faite par l'empereur Charles d'Autriche, est arrivé à Vienne où il fut acclamé par la population.

Hambourg, 12 février. — La « Hamb. Fremdenb. » reçoit de Rotterdam l'information relatant que le gouvernement anglais a ordonné le rationnement des stocks de blés existants parce que depuis le 1^{er} février l'importation est notablement en déficit. Des dispositions complémentaires suivront la semaine prochaine.

Londres, 12 février. — Le « Times » fait connaître que par suite de la pénurie de papier et la diminution de l'importation, les journaux devront paraître dans un format plus restreint ou limiter la vente.

Le « Times » adopte la seconde disposition et engage à se passer les exemplaires. Le prix de vente sera également augmenté.

A propos de Farine

Nous avons inséré, il y a quelque temps, un article d'un de nos correspondants, qui s'étonnait de la variation de la ration nette de farine attribuée dans différentes communes de notre région.

Nous avons reçu à ce sujet, la mise au point suivante, que nous publions avec plaisir, d'autant plus qu'elle donne à cette question de la farine, la lumière sous laquelle il faut l'envisager et par conséquent la résoudre.

La ration actuellement attribuée par le Comité National d'alimentation est de 297 grammes, brut par jour, ce qui donne pour la semaine $297 \times 7 = 2.079$ grammes brut.

La freinte a été estimée à 42 grammes, ce qui fait que la ration réelle nette devrait être partout de 2.037 grammes, ce qui, à raison de 55 francs les 100 kilos, donne fr. 1.15 pour prix de la ration hebdomadaire.

Nous voilà donc à l'uniformité du prix de fr. 1.15 réclamé dans toutes les communes, et quand au poids de 2037 gr. nous l'avons déjà donné dans nos bulletins de distribution pour plusieurs localités, entr'autres pour Sivry et des communes du Centre et de notre bassin dont le nom n'est pas présent à notre mémoire.

Si des économies sont faites sur la freinte cela constitue un bon qui est délivré aux habitants. C'est ainsi que pour Jumet ce bon est de 8 grammes, la ration actuellement débitée étant de 2.045 grammes.

Il n'y a donc pas lieu de classer les différences observées par plusieurs de nos lecteurs et correspondants, dans les anomalies déjà trop nombreuses du ravitaillement, et il nous semble que pour éviter, à l'avenir, les suspensions et les cancanes, il vaudrait mieux s'en tenir partout à la ration uniforme de 2.037 grammes.

Nous devons malheureusement terminer ces quelques lignes en disant que cette ration sera prochainement diminuée.

« Franciscus »

Nous avons résumé hier la première partie du livret. Achevons en l'exposé en disant quelques mots des deux autres parties.

La seconde partie débute par un exposé puissant de la lutte de l'Eglise contre le mal. Franciscus suit son calvaire exposé aux moqueries de ses anciens amis. Il leur répond par un admirable chant exaltant la Pauvreté. Puis viennent des pages grandioses : le « Cantique du soleil » et le « Chant de l'amour ».

L'Angelus commence la troisième partie. François sent ses forces faiblir, et entouré de ses frères qui se lamentent, il leur prodigue, calme et serein, ses consolations et ses conseils. Il meurt et aussitôt on entend le chant de bienvenue dans la cité céleste. L'orchestre

joue alors une admirable marche funèbre ; après le lux aeterna les chœurs des anges chantent le « Bonheur de François », suivi du chœur colossal de « Gloire au Seigneur » qui termine l'œuvre.

La vaste salle de l'Université du Travail ne sera pas assez grande pour contenir ceux qui voudront entendre l'exécution de ce chef d'œuvre dont la mise au point par les chœurs et l'orchestre s'achève d'une façon admirable.

C'est à 3 h. c. que la représentation commencera et la location s'ouvre ce mercredi 14 courant pour les étrangers à la Société de Concerts de 11 à 1 h. c. au secrétariat de l'Université du Travail, et se poursuivra le même jour après-midi de 3 à 5 h. c. et demain jeudi 15, aux mêmes heures.



La température. — Le dégel a commencé sérieusement, paraît-il, le thermomètre n'a plus marqué que la température de la glace fondante, soit 0° C. comme minimum de la nuit.

Hier à midi, il y avait 3° C au-dessus de zéro, et le dégel s'effectue lentement. Si cela pouvait continuer ainsi, surtout sans pluie ou neige, ce serait pour le mieux, mais...

Grâce à la qualité de sa bière, la vogue du Café LEJUSTE est de plus en plus grande.

Club du Vendredi. — Assemblée générale au local, vendredi 16 février, à 6 heures.

Ordre du Jour :

1. Distribution des bénéfices du concours de charité entre les différentes œuvres.
 2. Lecture et approbation du nouveau règlement.
 3. Organisation du prochain concours entre les sociétaires.
- Le Comité compte sur la présence de tous les membres du club.

Portifant Cusenier. — Xérès vermouth ses. B. VISSOUL, 27, rue d'Assaut, Charleroi.

Retour de chômeurs. — Un train composé de 500 de nos compatriotes, retour d'Allemagne, est arrivé à Charleroi dans la nuit de lundi à mardi, venant du camp de Goeben, d'où ils sont partis vendredi dernier.

Très fatigués de leur long voyage, mais heureux de rentrer dans leurs foyers, au milieu des leurs pour qui ce retour était imprévu.

Ravitaillement. — Avis. — Par ordre du Comité National et pour cause de retard dans les arrivages de froment, la ration supplémentaire attribuée aux mineurs travaillant dans le fond, est provisoirement ramenée à 700 grammes par semaine au lieu d'un kilo.

La distribution de pains aux mineurs qui avaient lieu tous les sept jours aurait donc lieu tous les dix jours, et la ration restera ainsi de 1 kilo.

La prochaine distribution aura lieu le vendredi 16 au lieu du dimanche 18, et la suivante, le lundi 26 février.

Les dates des autres distributions seront annoncées par affiche dans les boulangeries. Le Comité.

MALADIES de la Bouche et des Dents Paul Barré, Chirurgien-Dentiste.

13, Rue du Laboratoire, 13, CHARLEROI. Consultations tous les jours (mercredi excepté) de 12 à 13 et de 2 à 5 heures. Le dimanche de 9 à 12 h.

Les vols de lanternes. — L'agent Bonnet, de la section Nord B. passant avant hier sur le terri des Charbonnages Réunis a trouvé les trois carreaux intacts de la lanterne volée la veille rue Bois-del-Bol.

Arrestation. — M. le juge d'instruction Adam a délivré hier matin un mandat d'arrêt à charge d'un nommé Delcroix Eugène, demeurant rue de la Source à Lodslinsart, prévenu de vol de zinc à Fontaine l'Évêque et dans les environs.

Confirmation. — M. le juge d'instruction Vapdam a confirmé hier matin le mandat d'arrêt à charge du nommé Dutrieux Jules, prévenu de vol qualifié de poules.

Avis. — Il nous revient qu'un nommé A. P. se fait abusivement passer comme étant attaché à notre organe en qualité de reporter.

Nous nous exprimons de déclarer que le dénommé n'a jamais appartenu ni de près, ni de loin, à notre personnel et nous mettons en garde le public contre ses allégations mensongères.

A Concordia. — Nous avons omis, bien involontairement, du reste, de parler du réel succès obtenu dimanche par Mile Alice Delire, la talentueuse cantatrice qui se fit chaleureusement applaudir, en chantant de son admirable voix, des morceaux qui lui valurent à l'audition de vendredi dernier, un succès colossal.

Ajoutons qu'elle a été bien secondée par M. Deulin, professeur à l'Ecole de musique de Marcinelle, qui est un pianiste accompagnateur de grand talent.

CHRONIQUE REGIONALE

Jumet. — Conférence. — Le Comité de patronage des Mutilés organisait dimanche dernier sa troisième matinée artistique. Le froid rigoureux qui sévit depuis quelque temps avait malheureusement retenu chez eux une notable partie des habitués de ces belles séances. M. Bocquet, conférencier de l'Etat, présentant un sujet pourtant bien abstrait : « La chèvre, son procès contre l'erreur », sut donner à sa causerie un certain cachet d'originalité ; en faisant l'histoire de cet intéressant animal dont la valeur est appréciée depuis les temps les plus reculés, il a su vivement intéresser et charmer l'auditoire.

Mlle L. Wéry toujours bien en voix, nous a délicatement interprété quelques morceaux judicieusement choisis. M. J. Joris, violoncelliste, élève de M. Lénine ne se laisse pas rebuter par les difficultés du « Premier Concerto » de Friedrich Seitz ; M. A. Marlier, clarinettiste, élève de M. Bruyère, a mérité les applaudissements du public. Bref, belle séance récréative et instructive au plus haut point.

Celle du 25 courant ne le sera pas moins car il nous est réservé d'entendre M. Wilhem Delsaux, le distingué professeur de l'Université du Travail qui traitera de « L'Art décoratif en Wallonie ». Le Cercle Artistique de Jumet interprétera « Les deux Sœurs », comédie en 1 acte et pour terminer nous aurons pour la première fois à Jumet, M. Ed. Laurent, baryton d'opéra, qui depuis quelque temps reçoit les enseignements du maître de chant, M. Gaston Quinet, si connu et estimé dans notre commune. Les vrais amateurs retiendront certainement cette date.

Ransart. — Vol. — Pendant l'absence de Blaise Michaux, demeurant rue de la Station, des voleurs se sont introduits à l'aide de fausses clés dans son habitation et y ont volé du linge et un rasoir. Aucun soupçon.

Incendie. — Au cours de l'avant dernière nuit, vers 11 heures 1/2, un incendie s'est déclaré dans l'habitation de M. Louis Gossens, rue Triche. En un clin d'œil, la vieille maison fut la proie des flammes.

L'incendie se communiqua aussi aux demeures voisines de Mme Vve Fortuné Vilain et de Depicte Aug. ces dernières à leur tour ne formèrent bientôt plus qu'une immense brasier. On put sauver quelques meubles, mais ils se brûlèrent tous les efforts des sapeurs.

La cause du sinistre est inconnue, mais les dégâts évalués à 12.000 francs sont couverts par l'assurance.

Vol. — Il y a une quinzaine de jours, une charrette à bras fut volée au préjudice de M. Camille Misonne. Quelle ne fut pas la surprise de ce dernier, quant, avant hier, il vit passer devant sa demeure, deux inconnus qui poussaient la charrette qui lui avait été volée.

Il interpella les deux hommes qui furent tout étonnés d'apprendre que la charrette qu'il conduisait était le produit d'un vol. Ils déclarèrent habiter Lodslinsart et tenir le véhicule d'un appelé Mathieu, demeurant en cette même commune.

La police saisie de l'affaire, s'efforce d'éclaircir ce petit mystère.

Manœuvre de luxe pour cadeaux, corbeilles, paniers à des prix défiant toute concurrence. 13, rue de Châtelet, Couillet (arrêt du tram) 341

Marcinelle. — Pain de Hollande. — Aujourd'hui mercredi distribution de pains de Hollande à raison de 500 gr. par bouchée et au prix de 70 cent. le kilog.

Dampremy. — Retour des chômeurs. — Quatorze de nos compatriotes sont rentrés d'exil l'avant dernière nuit, ils ont ajouté les sept restes de samedi et les trois précédents ont arrive au joli total de 24.

Mont-sur-Marchienne. — Contrôle. — Le contrôle mensuel par l'autorité allemande aura lieu samedi prochain 17 courant, en la salle des mariages de la Maison communale.

Les opérations commenceront à 8 h. 30 (h. c.). Pour autres détails consulter les affiches.

Retour au pays. — Huit de nos compatriotes sont rentrés dimanche matin revenant du camp de Goeben.

La cocotte. — La fièvre aphteuse vient de faire son apparition dans la commune. L'épidémie a pris naissance dans la ménagerie Amour Tavernier, rue de Marcinelle.

En conséquence, la circulation des ruminants, porcs et chiens, est dès maintenant interdite dans un rayon de mille mètres du foyer de contamination. Des avis annonçant cette disposition seront affichés.

Marchienne-au-Pont. — Au conseil communal. — Le Conseil communal s'est réuni hier soir à 8 h. Dix objets parmi lesquels l'approbation d'un projet de règlement sur le stationnement des voitures étaient à l'ordre du jour.

Nous en reparlerons.

Monceau-sur-Sambre. — Le Parquet. — Le Parquet, représenté par MM. Semal, juge d'instruction et Jorel, greffier, est descendu avant-hier au cimetière de Monceau, pour enquêter au sujet de la macabre découverte faite la semaine dernière par des terrassiers.

Il est fort probable que des arrestations soient opérées d'ici un jour ou deux.

Traxegnies. — Solo-schlem. — Un solo-schlem, réuni par M. Louis Rabeaux, avec dix trèfles sixième majeure, as de pique, as et roi de cœur, a terminé une partie amicale jouée avec MM. Georges Denuit, Vital Langlet et Alfred Rabeaux.

Fontaine l'Évêque. — Vol. — Une femme de Goutroux occupée au service de M. Gaston Daumelle, fermier en cette ville, quitta jeudi la maison et devait être remisée le lendemain, par une jeune fille d'Andelennes. Elle laissa ses habits dans une chambre chez ses maîtres, se réservant de venir les reprendre sans délai.

Entretemps la nouvelle servante avait également déposé ses vêtements dans la même pièce, et elle fut très surprise de constater qu'une blouse et une fourrure avaient disparu en même temps que les objets appartenant à la femme de Goutroux, qui était venue reprendre son bien.

Une perquisition a été faite à Goutroux par l'agent Hautot qui n'a rien découvert et qui n'a pu qu'enregistrer les protestations de la soupçonnée qui jure ses grands dieux n'avoir rien détourné.

La justice s'appréciera.

Cours de chant individuel. — Messieurs et Dames. — GASTON QUINET, basse chantante (ex-pensionnaire des théâtres de France et de l'étranger). — Les mardi et vendredi de 4 h. à 6 h. — 30bis, place du Sud, Charleroi. 6143

PERDU ou TROUVÉ

Charleroi. — Pierre Dor (pas le messie), camionneur à la coopérative Les Ouvriers Réunis, de Charleroi Nord, a perdu hier matin, sur le trajet de la place du Nord à la boulangerie, une paire de guêtres et un capuchon.

Prière de remettre soit à la coopérative, soit au bureau de police du Faubourg.

— Perdu entre l'Eden et la rue Chet, une broche (pièce française découpée). Prière la rapporter bureau du journal.

— Perdu samedi, vers midi, dans le tram de Couillet un rouleau contenant 3 diplômes de musique. Les rapporter contre récompense à l'Académie de Charleroi.

Couillet. — On a trouvé une carte d'identité et une autre de contrôle, au nom de Housiaux Raymond, rue de Châtelet, 71, à Couillet.

L'intéressé peut les reprendre en nos bureaux.

Jumet. — Brisset Alice, demeurant rue de la République, 18, a perdu son porte-monnaie contenant deux bagues dont une en or et l'autre en doublé, ainsi qu'une somme de 4 à 5 francs.

Billet Bruxellois

(De notre corresp. partic.)

Bruxelles sous la bise. — Charbons rares. — Soirs tristes. — Nous sommes bien protégés.

Brr ! quel froid !

Le grand hiver de la grande guerre ne cesse de faire des siennes. On a beau regarder les girouettes, le vent reste au Nord ; mettre ses espérances dans la nouvelle lune, le ciel reste d'acier ; consulter les vieux journaux sur la longueur des hivers rigoureux, l'avenir reste imprévisible.

Grelottions donc en rond et consolons-nous en nous disant comme aux marolles que cela ne peut pas continuer durer toujours.

Encore si on avait du charbon ! des bonnes gaillettes reluisantes, du tout venant, voire du poussier ! Mais non, rien ! rien ! Bien des ménages sont sans feu et n'ont pas même de quoi faire bouillir le pot au feu.

Sur la porte des charbonniers c'est une inscription uniforme : « Pas de charbon » « Pas de coke » !

Dans les magasins communaux c'est ou bien le vide complet, ou le règne du maigre rationnement.

A Lacken un gros marchand était soupçonné d'avoir encore une bonne réserve. On vint faire le siège de sa maison.

La police, les policiers accoururent et on calma la foule en promettant la distribution du précieux combustible. Je suis passé par là deux jours après. Deux interminables files stationnaient de chaque côté de la porte ; les personnes de droite allaient prendre un bon, celles de gauche munies du bon de la veille pouvaient enlever leur mer banalisée.

Le maître du logis s'agitait furieux.

Ah ! mon cher monsieur me dit-il, quelle misère c'est affreux. Pourrait-on rêver pareil désastre.

Comment interjurerai-je en vous prend votre marchandise, on ne vous paie pas ?

Sil... oui... si vous voulez... mais, combien ! Je suis forcé de céder au premier venu mon charbon à raison de 2 francs les 25 kilogrammes et je dois refuser de servir d'excellents clients fidèles depuis 20 et 30 ans.

Misère ! Misère !

Et le brave homme s'en allait en interjections, en malédictions effénées.

Je le trouvais si marié que je ne savais comment le reconforter.

Et cependant du sale charbon, fond de magasin, sans une gaillette, à 2 fr. les 25 kg. Cela fait encore 80 fr. la tonne, 80 fr. l'ce qu'on a acheté de 20 à 25 fr.

N'est-ce pas encore plus de 50 fr. de bénéfices ?

Vous et moi qui n'avons ni l'un ni l'autre l'âme d'un accapareur, nous trouvons cela joli, coquet ; nous voudrions de « bonnes bedites » affaires de ce goût-là.

Mais mon juif de marchand avait compté écouler son stock à 120 et 130 fr. C'est pourquoi son nez s'allongait d'une si pitoyable façon.

Le canal ne sert plus en ce moment qu'aux glissades et aux patinages.

On nous promet dès le dégel une flottille de péniches charbonnières bien chargées.

Depuis trois jours, tous les cafés, même les allemands, sont fermés à 10 heures ! Cela nous fait des soirs plus lugubres que jamais.

NOS TRAVAUX PUBLICS

A CHARLEROI. — Après les travaux de construction du gros œuvre de l'Institut des industries chimiques annexé à l'Université du Travail de Charleroi, nous allons avoir le 20 février prochain, l'adjudication des travaux de parachèvement au gouvernement provincial à Mons.

La ferronnerie entrera en ligne de compte pour fr. 4.641,79 caution 200 fr.

Le plâtrage coûtera fr. 10.741,70, caution 300 fr.

La vitrerie, selon la 1^{re} hypothèse est estimée à fr. 3.892,07 ou selon la seconde hypothèse à fr. 9.469,21 caution 200 fr.

La menuiserie nécessitera une dépense de fr. 20.917,78 selon la 1^{re} hypothèse ou fr. 27.497,17 selon la seconde hypothèse, caution 500 fr.

Quant au carrelage, le devis estimatif s'élève à fr. 16.566,54 avec une caution de 400 fr.

A MONT-SUR-MARCHIENNE. — L'administration communale de Mont-sur-Marchienne met en adjudication le 23 février : 1^{re} la construction d'une classe gardienne au hameau de Forêt avec une estimation de fr. 10.631,12 ; caution, 300 francs ; 2^{re} la fourniture du mobilier complémentaire de trois classes gardiennes, à fr. 4.058,75, caution : 100 francs.

A AUVERAIS. — Les travaux d'une classe pour garçons seront mis prochainement en adjudication au hameau de la Sarthe.

La dépense s'élève à fr. 8.161,05. La caution est de 1000 francs dont 250 francs à verser avant l'adjudication.

A BEVELITE. — L'administration communale d'Bevelite (province de Namur) mettra sous peu en adjudication les travaux de restauration de la tour de l'église, de réfection de cet édifice et d'appropriation de ses abords.

Le montant de la dépense s'élève à fr. 8.489,83.

A MONS. — L'adjudication de la construction d'une nouvelle salle de gymnastique avec vestiaire et balnéaires à l'Ecole normale provinciale primaire de Mons, rue des Etampes à Mons a réuni huit soumissionnaires.

L'adjudication a été confiée à M. A. Debergue de

Maisières, pour la somme de fr. 27.698,37 le devis estimatif étant de fr. 28.500,00.

A GODARVILLE. — L'ensemble des travaux de voirie projetés et dont le devis estimatif s'élève à fr. 166.794,04 est approuvé par les autorités supérieures. Les subides des pouvoirs publics dépassent 50 %. Il s'agit des travaux d'amélioration en pavage à exécuter sur une longueur de 1.644,60 en matériaux neufs aux chemins n. 14 et 7, et sur une longueur de 1.120 mètres 75 cm non compris 231 m 39 de raccordements divers en matériaux de remplissage aux chemins nouveaux n. 34, sentier n. 84 et chemin n. 14. La caution est de 6.000 fr.

A NAMUR. — Le 17 mars, à l'hôtel-de-ville de Namur, aura lieu l'adjudication des travaux de construction de water-closets, urinoirs et d'une cave à charbon à l'école communale de filles du faubourg d'Heuvy. L'estimation s'élève à la somme de fr. 31.942,04 et la caution provisoire de 1.500 francs.

Chronique des Tribunaux

Tribunal correctionnel de Charleroi

AUDIENCE DU 12 FÉVRIER

Vol. — Convaillac d'avoir volé une paire de bottines au préjudice de Clabot Clément, Pestiaux Camille, de Wanfercée Baulet, est condamné à 3 mois de prison.

Maraudage. — Faucon Maria, d'Andriennes, ayant enlevé un bébé masculin, à dérobé, en compagnie de son concubin, Duben Augustin, une assez grande quantité de choux-rouges au préjudice de Navez Fernand, Gourmet et Hertelin.

Faucon recueille une amende de 50 frs et Dushen a une amende de 30 francs. Celui-ci obtient un sursis de 3 ans.

Abandon d'enfants et maraudage. — Keuterich Marie de Montigny-sur-Sambre a laissé, sans soins, ses petits enfants. Cette mère indigne laissait ces derniers seuls au logis sans feu, sans nourriture. Alors qu'elle passait la plupart des nuits en compagnie et dans la demeure d'un individu ou voisinage.

Une autre prévention est relevée à charge de Keuterich qui a dérobé, à familliaux, des pommes de terre au préjudice de Mme Lyon Georgine. Le tribunal prononcera à huitaine.

Scène de coups. — En raison d'un rapport dressé par M. Henri Parmentier, employé au ravitaillement contre ses voisins Louis Bastin et Aurélie, André Clarisse et Clément Joseph de Montigny-sur-Sambre qui auraient obtenu une ration de gain en même temps que celle de farine, une scène de coups eut lieu et au cours de laquelle M. Parmentier Henri fut frappé par ses voisins.

Ces derniers prétendent qu'ils ont été provoqués par les injures que le plaignant proféra à leur adresse.

M. J. Van Bastelaer se porte partie civile au nom de M. Parmentier et réclame une somme de 200 francs à titre de dommages et intérêts.

M. Wintamer, plaident pour les prévenus, soutient que ceux-ci ont été provoqués par M. Parmentier et que cette minime affaire eut plutôt dû être jugée en justice de paix.

Le tribunal condamne chacun des prévenus à une amende de 100 francs avec un sursis de 3 ans ; alloue à la partie civile la somme de 80 francs.

Coups. — Christiaens Cyrille et son frère Remy, fermiers à Erquennes sont prévenus d'avoir porté des coups à un nommé Martino, qu'ils ont surpris coupant dans leur champ de l'herbe et quelque peu d'escarçon.

Martino affirme que s'il y avait quelques tiges d'escarçon dans son sac, c'est simplement par inadvertance qu'il les a cueillies.

Quant à Cyrille Christiaens il prétend qu'ayant surpris Martino, celui-ci voulait lui porter des coups à l'aide de sa faucille.

Christiaens para les coups à l'aide de son foin et si Martino a reçu des coups, c'est lui-même qui en est la cause.

M. François Bastin se porte partie civile au nom de Martin et réclame une somme de 380 francs, à titre de dommages et intérêts.

Le défenseur des prévenus soutient que Remy Christiaens, loin de porter des coups à Martino, a été lui-même frappé par ce dernier.

Comment s'écrit l'honorable avocat, Martino réclame des dommages et intérêts, lui qui a volé de l'escarçon au préjudice de Christiaens, mais ce Martino devrait être à côté de ceux-ci au banc des prévenus, inculpé de vol.

Le tribunal apprécie les faits en tenant compte des circonstances qui ont déterminé Cyrille Christiaens à se défendre.

Le tribunal acquitte Christiaens Remy.

Condamne Cyrille à une amende de 50 fr. avec un sursis de 3 ans ; alloue une somme de 25 fr. à titre de dommages-intérêts.



Jeu de cartes

CHARLEROI. — Le concours au jeu de coryon organisé chez M. Jules Dewez (Brasserie de Dinant), s'est terminé samedi dernier à la satisfaction de tous les souscripteurs.

A cette occasion, les pauvres de « La Région » n'ont pas été oubliés et notre vieux camarade, le « Châtel Jules » a fait une collecte qui a rapporté la jolie somme de 8 fr. 25 pour nos malheureux.

Au nom de nos pauvres, merci !

MONTIGNY-LE TILLEUL. — Un concours au jeu de coryon paraît être à être est organisé chez Jules Dewez fils (Café du Casino), à Montigny-le Tilleul, le dimanche 25 mars prochain.

Premier prix : un jambon ; 2^e prix : un canari ; 50 centimes l'action. Chaque joueur ne pourra prendre plus de 5 actions. Des listes d'inscription sont déposées chez M. Jules Dewez père.

Boxe

CHARLEROI. — Assez bien de monde dimanche dernier, à la salle de sports Antonio, rue du Cavalier.

Dimanche prochain aura lieu les mêmes matches, en plus le boxeur Devos lance défi à tous les boxeurs de son poids et spécialement à Paik, Bancu ou Brabant ainsi que Presmont qui débute pour le même jour le boxeur Decker.

Nul doute qu'il y aura foule à l'Académie Antonio pour voir un programme aussi bien choisi.

Si vous souffrez des intestins, de l'estomac, des reins, d'asthme, sachez que l'Exposition de Charleroi 1911, a sécrété la méd. d'argent à la Péristaline Demin pour de nombreuses guérisons dans toutes les maladies internes — c'est un produit de toute valeur.

Phac. : 5 fr. Pharm. Beaulieu, Charleroi. Palmagny, Namur.

NÉCROLOGIE

On nous prie d'annoncer la mort de : **Mme Vve PIERRE GORFE**, née Joséphine Durvaux, née à Ransart le 25 août 1833, y décédée le 11 février 1917.

Le service funèbre, suivi de l'inhumation dans le caveau de la famille, sera célébré en l'église paroissiale de Ransart (Bois) le jeudi 15 courant, à 11 heures du matin.

Réunion à la mortuaire, 83, rue Tailley. 7227

On nous prie d'annoncer la mort de : **M^{me} V^e Jean-Remy WAUTELET**, née Emma Dewez, décédée à Dampremy, à l'âge de 69 ans.

Les funérailles civiles auront lieu le jeudi 15 courant à 11 h. (h. c.). L'inhumation se fera dans le caveau de la famille à Gilly-Village. Réunion à la mortuaire, 17, chaussée de Bruxelles, Charleroi. Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 7232

M. et Mme Edmond Wilmet-Gillet ; M. Edmond Wilmet fils, étudiant en droit, lieutenant au 8^e de ligne, chevalier de l'Ordre de la Couronne et décoré de la Croix de guerre ; M. et Mme Auguste Philippot-Wilmet, leurs enfants et petits-enfants ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances du décès de leur fils, frère, neveu et cousin **M. LÉON WILMET**, étudiant en médecine, élève stagiaire à l'hôpital d'Etterbeck.

Les funérailles civiles ont eu lieu dans l'intimité le 11 février ; il n'a pas été envoyé de lettres de faire-part. 7242

Madame Veuve FRANÇOIS WILMUS et sa famille, nous prient d'annoncer la mort de **Mademoiselle MARQUERITE WILMUS** née à Charleroi le 21 avril 1881, décédée à Sully le 8 février 1917.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille, au cimetière de Charleroi.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 7241

On nous prie d'annoncer la mort de :

M^{me} HECTOR FOSTROY, née Alphonsine Wymeersch, décédée à Marcinelle le 13 février 1917.

Les funérailles auront lieu jeudi 13 courant, à 9 h. 30 (h. c.). Réunion chaussée de Philippeville, 23. 7239

ÉTATS-CIVILS

CHARLEROI. — Du 2 au 9 février 1917.

Naissances. — Héloïse Vandewyngaert, boulevard Zoé Drion ; Madeleine Misonne, boulevard Audent, 120 ; Lucie Léonard, quai de Namur, 6 ; Albert Piéchet, rue Fréché, 3 ; Aurélie Brogneux, rue Beihéme, 108.

Mariages. — Jean Sampaers, cordonnier, rue Abatoli 5 et Joséphine Hanotiau, demoiselle de magasin, rue de Marcinelle 5 ; Auguste Lardinois, dessinateur, rue Warmonceau 35 et Louise Bosart, tailleur, Grand-rue 352 ; Arthur Chevalier, agent commercial, avenue de Waterloo 66 et Marie Roobart, tailleur, boulevard Audent, 12.

Décès. — Jean-B. Molle, agent commercial, 74 ans, époux Adèle Buzin, domicilié à Lodessart ; Marie Moreaux, 75 ans, veuve Joseph Leclercq, rue de l'Écluse, 27 ; Joachim Armangol, bouillier, 37 ans, célibataire, rue Chavannes, 36 ; Édouard Koryck, hôteleur, 27 ans, célibataire, rue Dourlet, 116 ; Marie Denis, ménagère, 77 ans, veuve Pierre Hanquinet, rue Dagnelot 3 ; Ferdinand Amiet, rentier, 63 ans, époux Julia Delporte, Grand-Rue, 211 ; Henriette Plette, ménagère, 74 ans, veuve Jean R. hir, rue Tourrette, 12 ; Rosine Dhenin, ménagère, 61 ans, épouse Eugène Legros, rue Chavannes, 36 ; Alphonse Hannet, tailleur d'habits, 57 ans, veuf de Marie Georges, domicilié à Marchienne-au-Pont ; Aimé Culliaux, verrier, 52 ans, époux Marie Hauvette, rue Cayarderie, 235 ; Sidonie Andries, ménagère, 76 ans, veuve Pierre Beaudoux, rue du Pinson, 11.

Boîte aux Lettres

Répétition générale, avec soli, samedi à trois heures et demie. JEAN.

Bibliographie

Conseils d'élevage. — Tel est le titre d'un nouveau ouvrage édité par l'éditeur publiciste bien connu, A. Lesage, réunissant en une brochure les cinquante-deux premières chroniques de guerre parues dans le « Coin des Éleveurs » du journal « La Belgique ». L'auteur parle tout à tour d'agriculture, caniculture, sericulture, kynologie et petit bétail, toutes questions intéressantes au plus haut point les personnes qui, à la suite des événements que nous subissons depuis deux ans et demi, veulent s'occuper d'élevage.

Cet ouvrage est en vente à l'Édit. Publicité, 45, boulevard Jamar, au prix de 2 fr. 75 ainsi que dans toutes les librairies et de 3 fr. franco par la poste.

ARMAND LAZARD, agent de change, 42, rue Grand Central, Charleroi. Achat et vente de titres. Paiement de coupons.

ACTIONS WATTELLAR-FRANÇO Suis acheteur aux meilleurs cours en capital et fondateur. Faire offres : Aug. MASSART, agent de change, Jumet.

Leçons de Chant. — Léon Groven, rue de Marchiennes, 1, Montigny-le-Tilleul. 6617

Communiqué officiel allemand

ARRÊTÉ établissant un délai pour le battage des grains oléagineux.

Les grains oléagineux qui n'ont pas encore été soumis au battage devront être battus avant le 26 février 1917. Le Bureau central des huiles (Oeizentrale) pourra autoriser des exceptions.

Les infractions au présent arrêté seront punies soit d'une amende pouvant atteindre 10.000 mark et d'un emprisonnement de 6 mois au plus, soit d'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre. En outre, on prononcera la confiscation des grains non battus.

Les tribunaux et autorités militaires allemandes ont compétence pour juger ces infractions.

Bruxelles, le 1^{er} février 1917.

Der Generalgouverneur in Belgien,
In Vertretung :
Freiherr VON HUBNE,
General der Infanterie.

M. le Gouverneur général se propose de donner une extension nouvelle à l'Université de Gand, par la création d'une Ecole flamande supérieure d'agriculture et d'horticulture. Des conférences, préparatoires à la première année d'études agricoles, sont en cours déjà.

En octobre 1917 commenceront les première et deuxième années d'études de cette Ecole supérieure. Les études complètes prendront 3 ans pour les ingénieurs agricoles, 2 ans pour les architectes de jardins et seront terminées par un examen en vue du diplôme. Les candidats au diplôme d'ingénieur agricole devront :

1. Posséder un certificat homologué d'études moyennes, conformément aux articles 57 de la loi du 10-14-1890 relative à la collation des grades académiques, sinon subir avec succès un des examens de capacité prévus aux articles 10 et 12 de la même loi ;

2. Ou bien posséder le certificat de sortie de la section commerciale des humanités modernes d'un Athénée de l'Etat ou de la commune, ou d'un établissement libre du même degré, sinon subir avec succès à un examen spécial qui aura lieu à l'Université de Gand et dont les particularités seront déterminées en détail.

Les candidats au diplôme d'architecte de jardins devront :

1. Posséder un diplôme de connaissances horticoles, délivré par une école moyenne d'horticulture du Royaume ;

2. Ou bien passer avec succès un examen spécial, dans des conditions à déterminer, en vue duquel il sera organisé un cours préparatoire à l'Ecole d'Horticulture de Vilvorde.

On élabore en ce moment le règlement organique définitif.

FORGES DE JUMET

SOCIÉTÉ ANONYME

à JUMET

L'assemblée générale du 9 février 1917, ne s'étant pas trouvée en nombre, Messieurs les actionnaires sont informés qu'une deuxième assemblée générale extraordinaire qui pourra délibérer valablement quelle que soit la proportion des titres réunis, se tiendra le Vendredi 2 mars prochain, à 3 heures de relevée, à l'Hôtel de l'Espérance à Charleroi, avec le même ordre du jour, savoir :

1^{re} Proposition de dissolution et de mise en liquidation de la Société ;

2^{re} Nomination des liquidateurs et fixation de leurs pouvoirs, notamment ceux mentionnés aux articles 156, 157 et suivants des lois coordonnées sur les Sociétés commerciales et, notamment, de réaliser l'avoir social par voie d'apport contre remise d'actions d'une autre société sans qu'ils soient obligés de recourir à une nouvelle assemblée générale.

Pour assister à l'assemblée, les titres au porteur doivent être déposés au moins cinq jours avant la date ci-dessus, soit au Siège social, soit au Crédit Général Liégeois, succursale de et à Bruxelles, 64, rue Royale, soit au Crédit Général Liégeois, agence de et à Charleroi, 16, quai de Brabant.

En outre, par application de l'article 29 des statuts les procurations doivent être déposées au siège social trois jours au moins avant l'assemblée. 7221

Commune de Godarville

TRAVAUX DE VOIRIE

Le mardi 13 mars 1917, à midi (h. c.), en l'Hôtel du Gouvernement Provincial à Mons, il sera procédé à l'adjudication publique de travaux d'amélioration en pavage, à exécuter sur une longueur de 1644 m. 60 en matériaux neufs aux chemins n^{os} 7 et 14 et sur une longueur de 1120 m. 75 non compris 231 m. 30 de raccordements divers, en matériaux de remplissage, aux chemins nouveaux n^{os} 14 et 34 et sentier n^o 84.

Devis estimatif : 151,584 fr. 24, non compris les emprises.

Cautionnement : 6,000 francs, à verser entre les mains de Monsieur l'Econome provincial, rue de la Peine Perdue, n^o 12, à Mons.

Soumissions, adressées avant le 10 mars 1917, à Monsieur le Président de l'Administration civile à Mons.

Renseignements : Secrétariat communal ; Bureau de Monsieur l'inspecteur provincial de la voirie vicinale à Mons ; M. F. Viré, commissaire voyer à Jumet ; M. Deschauer, géomètre à Souvret.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins. 7249

M. Raymond Poisman, de Lovervall, informe le public que, vivant séparé de sa femme, Blise Derocck, résidant à Marcinelle, rue Trou-du-Moulin, 89, il ne reconnaît pas les dettes qu'elle a pu ou pourrait contracter. 7236

ATTENTION ! Si vous tenez à fournir à votre clientèle un **Excellent Savon Mou**

Ne regardez pas en faisant vos achats au bon marché que l'on considère avec tort comme une chose essentielle

LE SAVON MOU BLANC « SANS RIVAL »

n'est pas le moins cher, mais de qualité tellement supérieure qu'il est toujours redemandé par la clientèle

Aussi le revendeur y trouve-t-il un réel avantage

Pour conditions et renseignements, s'adresser

Comptoir Central d'Alimentation

3, Rue de Montigny, 3 - CHARLEROI
Bureaux ouverts de 9 à 12 et de 2 à 4 h. - Le lundi de 2 à 5 h.

Nous remercions nos lecteurs qui
répondent aux annonces de bien
vouloir en rappeler le numéro.

Offres et Demandes (Extrait)

On dem. jeune homme
actif, honnête, comme
domestique d'intérieur.
Se présenter entre 10 et
12 h. rue de Loversal 40,
Charleroi. 7159

On dem. serv., très
prop., consci., cuis.
bourg. Bon réf., exig.
Bon gage. Adr. Région.
7124

Jeune homme 18
ans bon. fam. dés. pl.
dans bureau ou comme
garçon de magasin. Gage
de guerre. Adr. bureau
journal. 7229

Dactylo ch. pl. é.
balante. Ecr. C. G. 9,
Région. 7230

La S. A. des Forges,
Usines et Ponderies,
de et à Haine-Si-Pierre,
demande trois Dessi-
nateurs connaissant la
locomotive autant que
possible. 7233

Un emploi de con-
cierge avec habitation
dans l'usine est vacant
dans un atelier de con-
struction du Centre.
Préférence sera donnée
à ménage dont le mari
peut conduire chevaux.
Faire offres avec réf.
M. D. bur. jour. 7252

On demande ser-
vante sérieuse sachant
faire cuisine et munie
de bons certificats. 42,
rue de Marcinelle. 7240

Demoiselle instr.
connaissant tout service
hôtel restaurant, limonad.
au courant machine en-
registreuse cherche pl.
cassière. S'adr. bureau
journal. 7237

Usine du Centre de-
mande garde de nuit.
Préf. sera donnée au
candidat possesseur de
chien dressé. Ecr. avec
réf. XX bur. journal.
7251

On demande bon
vacher sachant traire,
Ferme de Monty, Corroy
le Château. 7208

Accordeur. M. Le-
borgne, 60, rue Dour-
let, E/V, se recomman-
de à nos lecteurs pour
accorder les pianos.

DISPONIBLE

Crème Pudding, Poudre
Levain, Poivre, Cannelle,
Clous de girofle (en sa-
chets, avec toutes garan-
ties de pureté), Cubes de
Bouillon, Déjeuner cacao,
Crèmes pour chaussures,
Liquide p^r métaux, etc.

BAINS

Obst. Antonio, 49, rue
du Cavalier, Charleroi.

Postes touristes, postes
Godeau, foyers hollan-
dais, cuisinières émail-
lées, plus de 100 pièces
au magasin Forges de
Vulcan, 26, place du
Sud. 6054

A vendre, cheval
poney 1^{er} 48 bon trot
adresser Région. 7228

Magnifique chien
Bouvier 2 ans, à ven-
dre. Bonne gardienne.
Parvenir prière. S'adres-
ser bureau de la Région.
6195

Fabricants de ga-
loches. - Bâche à ven-
dre. Ecr. L. L. Région.
7207

A vendre 200 m³
plateaux orme 1^{er} choix
sec scié avant la guerre,
pouvant convenir pour
semelles-galoches. S'ad.
pour conditions à Car-
lier Fernand, à Hayv-
ville. 7022

CAPITAUX à pla-
cer sur hypothèque
Facilités de rembourse-
ment
Rue Léopold
25 - Bruxelles

EXTRAIT

D'un exploit de l'huissier Dessent de Châ-
telet, en date du 12 février 1917, enregistré,
il appert que la dame Marie-Aline Breton,
ménagère, domiciliée à Loverval, admise au
bénéfice de la procédure gratuite par juge-
ment du quatre décembre 1916, a formé
contre son mari, Monsieur Arthur Stivant,
entrepreneur, domicilié à Loverval, une de-
mande en séparation de biens.

Certifié sincère et véritable par l'avoué
soussigné, constitué pour la demanderesse.
Charleroi, le 13 juin 1917.

Pour extrait conforme :

A. CHARLES,
avoué licencié.

7245. rue de Montigny, 33, Charleroi.

MALADIES DE LA BOUCHE ET DES DENTS

PAUL BARRE

Chirurgien-Dentiste

RUE DU LABORATOIRE
13, CHARLEROI

Consultations tous les jours (mercredi excepté)
de 9 à 12 et de 2 à 5 h. Le dimanche de 9 à 12.

Deux bons Chevaux
camionneurs à vendre
chez Vve Emile Dally,
à Gilly, 4 et 6 ans. Mar-
chandise s'abstenir. 7048

Capital disponible
pour association ou re-
prise bon commerce ou
citéma. Pas d'alimenta-
tion. Intermédiaire s'ab-
stenir. A. B. bureau du
journal. 7061

SAVONS

Mou blanc - en briques
et de toilette

Fourniture autorisée par la Centrale des Huiles



Moutarde

Extra, garantie pure
En vrac, pots et verres

SEL

PIN pour la cuisine

Prix très
avantageux

Comptoir central d'Alimentation -

3, Rue de Montigny, 3
Charleroi

Bureaux ouverts de 9 à 12 et de 2 à 4 h.
7212 Le lundi de 2 à 5 h.

ON RE- LAISSE

ENREGISTREUSE
52, rue de Marcinelle.
7116

PRÊTS

à tout mode et
sûreté
recommandés. Ecr. à
19, rue de Montigny, à
Charleroi. 6054

Savons de toilette

Grand choix de savons fins en magasin
Oscar Préaux, 14, r. Desandrouins Charleroi.
GROS (Ville-Basse) DEMI-GROS



SAVON très moussoux
à 3 fr. le kg. par 12 kg. 1/2

Gros O. VOLRAL, Couillet 1/2 Gros

AVIS. Achat vieux réveils

Bijout. BENTRAND, 28-29, r. de Marchienne, E/V

PRETS

HYPOTHECAIRES

sur maisons, terrains, usines, etc.

Taux modérés - Conditions avantageuses

M. J. BOURQUIGNON, Charleroi
19, rue de Montigny (de 9 à 12 et de 2 à 5 h.)

Announciers



Pour vos Dessins et
Craquis d'Annonces
Adressez-vous, C. P., bureau de la Région

Voulez-vous devenir fort ? Maigrir ? Savoir
boxer ? Bien vous porter ?
ALLEZ A

L'Académie Antonio

rue du Cavalier, 49, Charleroi

Où vous trouverez : Salles de culture physique, de boxe,
lutte, jiu-jitsu, etc.

Consultations gratuites de 5 à 7 h. - Section de
Dames, Salle exclusivement réservée avec personnel
féminin, de 9 à midi. - Confort moderne.

Guérison de l'obésité et de la neurasthénie.

Armand Lazard

AGENT DE CHANGE

24, rue du Grand-Central, Charleroi

Achat et vente
de titres

Paiement
de coupons

Papiers et Sachets en tous genres

DEVIS-LALIEU

10, Rue de Marcinelle CHARLEROI

Spécialité pour ravitaillements

Fournitures pour la PHOTO

pour Peintres et Artistes
A LA BOULE ROUGE
8, Place 14, rue de l'Industrie
DEMANDEZ PRIX COURANT

Docteur POLEY

Spécialiste des maladies de l'estomac
Aigreurs, tiraillements, crampes, renvois, brûlés,
Oppressions, palpitations, digestions difficiles,
Maux de tête, constipation, idées noires, neurasthénie,
Maladies internes Maladies de la peau
Rayons X - Analyses - Electricité médicale

CHARLEROI, 3, rue de Montigny.
Reçoit : tous les jours (sauf le samedi) de 9 à 11 h. et de
2 à 4 h. Dimanches de 9 à 11 h. 158

Importante Fabrique de Moutarde

demande des agents

en relations avec Ravitaillement, Economie, etc.
Ecrire à C. C. A. bureau du journal. 7211

On dem. agents offrant des gar. sér. d'ass.
sérieuses et de capacité à la CAISSE PATR.
NALE. Ch. d'ass. accid., vie, incendie et gr.
hypoth. 39, rue de la Régence, Bruxelles. 158

Ravitaillements

Commerçants,

Pour vos galoches, bottines-galoches,
bâches, adressez-vous à

Max THIRION

5, rue de Marchiennes, à JUMET-CONISSART.
7150

Impuissance Pilules Régénératrices

du sens génital, effet certain et inoffensif. Prix : 5 fr.
Envoi discret contre mandat.
Pharmacie d'Anvers, 65, rue Antoine-Danvers,
(Rayon 201), Bruxelles-Bourse.

- - Toujours disponibles - -

NOUILLES

Blanches, Demi-grises Jaunes
(Fabrication autorisée)

4, Bd Révision BRUXELLES

Sels comestibles

ET INDUSTRIELS

Arrivages réguliers par bateau.

Dépôts : Bruxelles, Liège, Tournai, Gand

Maison J. G. Damman senior

84-90, Quai de Mariemont, Bruxelles 5054

Produits ARNOLD

(Marque Déposée)

Crème noire et jaune pour chaussures. En-
caustiques pour meubles et parquets, etc. Pâte
pour tourneaux. Mince de plomb en paquets.
Bleu comprimé pour la lessive.

Dépôtaires :

M. LÉON JEAN, à Couillet, rue Vivier

Représentant :

M. ALBERT JEAN, à Wanfercée-Baulet

C. PESTIAUX, Bâtiment Charleroi.